

Famille du média : **Médias régionaux**
(hors PQR)

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **50000**

Sujet du média : **Economie-Services**

Actualités-Infos Générales



Edition : **13 octobre 2023 P.27**

Journalistes : **VÉRONIQUE**

MAGNIN

Nombre de mots : **656**

ÉCONOMIE

75 %

➔ La plateforme **BlaBlaCar Daily**, dédiée au covoiturage domicile-travail, a enregistré une augmentation de 75 % du nombre de trajets réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes, depuis un an. Alors que les prix des carburants frôlent actuellement 2 €/L, le covoiturage permet de réduire fortement le coût des trajets.

200

➔ La start-up grenobloise **Survoltage** permet aux particuliers de gagner jusqu'à 200 euros par an grâce à une solution de flexibilité énergétique qui rémunère les foyers réduisant leur consommation électrique lors des pics de consommation. L'entreprise vient de signer un partenariat avec le groupe Legrand pour automatiser ce dispositif.

Business Hydro : l'optimisme renaît

La 8^e édition des rencontres Business Hydro, qui s'est déroulée les 9 et 10 octobre à Alpexpo, a mis l'accent sur le stockage hydroélectrique au service de la transition énergétique et souligné le potentiel de développement élevé de la filière.

Les rencontres d'affaires Business **Hydro**, portées par l'association Hydro 21, ont pour le moins pris de l'ampleur pour cette 8^e édition aux couleurs de la flexibilité et de la sécurité, qui s'est tenue du 9 au 10 octobre à Alpexpo à Grenoble. L'événement qui a su réunir 153 exposants, soit + 30% par rapport à 2022, et vu près de 1500 visiteurs arpenter les 3 000 m² d'espaces réservés, soit + 18 % par rapport à 2022, s'est de surcroît déroulé sous les meilleurs auspices avec l'intervention du ministre de l'Industrie, Roland Lescure, présent par l'entremise d'une vidéo visionnée en préambule de la conférence d'ouverture. Le représentant de l'État a assuré que « dans un contexte où le mix énergétique de la France et de l'Europe évolue pour faire face aux enjeux de la neutralité carbone, de la décarbonation et aux aléas géopolitiques, la filière

hydroélectrique pourra continuer d'être soutenue par les pouvoirs publics ».

Une source d'électricité utile

Des propos qui ont réjoui Roland Vidil, le président d'Hydro 21 : « Ce témoignage nous va droit au cœur, atteste-t-il. D'autant que la filière a besoin de soutien. Elle souffre d'un manque de reconnaissance, alors même que l'hydroélectricité représente 12% en moyenne de la production française en térawattheures et jusqu'à 25% en période de pointe. Ce qui fait d'elle la première source de production d'électricité renouvelable en France », souligne-t-il. À l'instar d'Emmanuelle Verger-Chabot, directrice d'EDF Hydro et grand témoin de ces rencontres, qui a ajouté, pour sa part, que « si l'hydroélectricité a une longue et belle histoire, elle a aussi un avenir à écrire. On aura besoin de nous de plus en plus dans le futur », fait-elle savoir. De



Emmanuelle Verger-Chabot, directrice d'EDF Hydro, lors de la conférence d'ouverture des rencontres Business Hydro.

fait, l'énergie hydraulique et l'hydroélectricité contribuent utilement au stockage de l'énergie électrique et à la flexibilité, autrement dit, à l'ajustement de la production électrique, « comme nous le montre le passage de cet hiver, où le système électrique français a eu besoin de l'hydroélectricité », souligne la directrice. Tout en estimant que le potentiel de développement du parc hydraulique d'EDF, comprenant 400 usines et 1 600 barrages, est très important : « Nous pouvons encore augmenter les puissances de production de nos usines existantes par la modernisation, de l'ordre de + 500 mégawatts à l'horizon 2030, mais aussi développer des stations de transfert d'énergie par pompage (Step) pour répondre aux besoins de flexibilité et rehausser certains barrages », énumère-t-elle. Et ce même si la France, souveraine en la matière, est déjà le plus grand

producteur d'hydroélectricité de l'Union européenne avec près de 70 térawattheures et le deuxième d'Europe après la Norvège.

Le problème des concessions

Une ombre au tableau ? Sans nul doute le frein juridique du renouvellement des concessions « qui bloque le potentiel de développement des usines et barrages », affirme la directrice d'EDF, expliquant qu'actuellement, « faire des investissements non prévus au cahier des charges d'origine de la concession, déclenche la résiliation immédiate de ladite concession et la réattribution conformément au droit actuel incomplet, donc avec une incertitude sur le futur titulaire. Nous n'attendons plus qu'un cadre juridique pour éviter la mise en concurrence et relancer le développement ! », conclut-elle. ●

VÉRONIQUE MAGNIN